AFFAIRES COLONIALES

Dans le sud oranais

CONCENTRATION DES TROUPES FRANÇAISES

Le général Vigy télégraphie que les colonnes ont quitté leurs campements de Mongheul, Tanezzara, Aïn-Bou-Arfa et Aïn-Falet. Elles ont opéré leur concentration à El-Mengoub, sur l'emplacement qu'occupait la harka avant sa défaite.

Le général n'a rencontré que quelques petites fractions de la harka qui avait évacué Mengoub en désordre. Une cinquantaine de coups de fusil ont été tirés, sans qu'aucun de nos soldats ait été atteint.

Le général a poussé des reconnaissances de cavalerie à l'ouest, du côté d'Aïn-Chair ; il a acquis ainsi l'assurance que toute la région du Tamleit avait été évacuée par les Marocains.

La harka s'est enfuie vers l'ouest, essayant selon toute probabilité de rejoindre les mahallas en formation à Bou-Anân et à Bou-Denib.

Nos forces comprennent environ 2,500 fantassins, 1,000 cavaliers, deux batteries de 75 et les services complémentaires.

Sept des soldats blessés au cours du dernier engagement ont succombé, ce qui porte le chiffre officiel des morts à vingt-neuf.

Suivant l'envoyé du *Matin*, les pertes, à la date du 19 avril, seraient de 33 morts et de 85 blessés.

UNE LETTRE DU GÉNÉRAL CANONGE

Le *Gaulois* reçoit du général Canonge, dont le fils, lieutenant au 1er tirailleurs, a été blessé à l'affaire de Menabha, la lettre suivante :

Cher directeur,

Je désire que vous et les lecteurs du *Gaulois* connaissiez le fils que je vais perdre.

Le lendemain même du combat du 16 avril, à Menabha, il trouva en lui l'énergie nécessaire pour chercher à nous tromper en nous télégraphiant :

« Reçu baptême du feu; suis enchanté, légèrement blessé ; tendresses respectueuses. — MICHEL. »

Le 18, nous étions prévenus officiellement qu'il était « grièvement blessé ».

Ce matin, nous reçûmes la dépêche suivante :

« De Colomb-Béchar, le 18, 8 h. 58 du soir.

» Me sens très mal, ai reçu Sainte-Extrême-Onction ; suis bienheureux s'il faut mourir pour la France en pensant à vous, à vous tous. — Michel CANONGE. »

Je pars tout à l'heure pour Colomb-Béchar, où je ne trouverai qu'un mort, un mort glorieux.

Croyez, je vous prie, à mes bien dévoués sentiments.

Général F. CANONGE.

L'INCIDENT ITALO-TURC

(Dépêche de notre correspondant particulier)

Rome, 20 avril.

L'escadre italienne est partie cette nuit de Gaëte et de Tarente pour se concentrer dans la mer Egée. Elle est constituée de la manière suivante. La première division, vice-amiral Grenet, comprend trois cuirassés : *Regina-Margherita*, *Benedetto-Brin*, *Regina-Elena*. La deuxième division est formée par le croiseur cuirassé *Ferrucio*, le croiseur cuirassé *Varese*, qui se trouve actuellement à Derna et rejoindra dans la mer Egée, et deux croiseurs cuirassés, *Agordat* et *Coatit*.

La troisième division, contre-amiral Rocca-Rey, comprend deux cuirassés, *Filiberto*, *Saint-Bon*, un croiseur cuirassé, *Vettor-Pisani*, une canonnière, *Iride*. La quatrième division, contre-amiral Faravelli, comprend trois cuirassés, *Sicilia*, *Re-Umberto*, *Sardegna*, une canonnière, *Urania*. Ajoutons le croiseur *Piemonte*, ayant le commandement de huit contre-torpilleurs, seize torpilleurs de haute mer, plus un charbonnier, un navire-atelier, un navire-citerne.

Etant donné une vitesse moyenne de 13 nœuds et une distance de huit cent cinquante à neuf cent milles marins l'escadre réunie se trouvera sur la côte orientale d'Asie-Mineure mercredi soir ou jeudi matin. Le but précis est tenu absolument secret. Toutefois on peut exclure des prévisions toute action sur la côte continentale, car les troupes de débarquement seront seulement de deux mille deux cents marins et vingt-deux canons. Le but sera donc une île turque. L'escadre sera toujours reliée par radiotélégraphie à l'Italie.

Le point d'appui sera le cap Santa-Maria-de-Leuca à l'extrémité sud-est de la péninsule, station navale de premier ordre. Le ravitaillement est assuré en vue d'un long séjour au moyen de transports de vivres partant de la Spezzia et de l'île Syba. Des ordres formels ont été donnés au commandant de l'escadre d'accomplir sa tâche malgré tout obstacle. On assure que ces ordres n'ont été définitivement rédigés qu'hier et d'un commun accord par MM. Tittoni, Mirabello et Bettolo.

Sitôt l'escadre arrivée à destination une note sera présentée à Constantinople probablement jeudi. Je crois savoir que l'Italie ne se contentera pas de promesses vagues, d'arguments dilatoires. Elle demandera une solution définitive pour toutes les questions en suspens. En cas de difficulté quelconque, une division de l'escadre occupera une île, et saisira les douanes. Les autres divisions resteront en réserve, prêtes à agir en cas de complication.

Aujourd'hui ou demain, la Consulta enverra à ce sujet une note officielle aux puissances européennes.

Entre l'Autriche et l'Italie, de nombreux échanges de vues ont eu lieu au sujet de la question des bureaux de poste jusqu'à la rencontre de Semmering, où, paraît-il, elles tombèrent d'accord. Enfin l'Allemagne même, malgré son amitié grandissante pour la Turquie, ne put pas s'empêcher de reconnaître combien étaient fondées les demandes de l'Italie, et combien son attitude est correcte. Récemment encore l'affaire a été examinée dans les entretiens Bülow-Tittoni.

Toutefois les voyages de l'empereur à Venise et de M. de Bülow à Rome n'ont pas de rapport avec cette affaire. Ces voyages étaient décidés et annoncés quand le premier refus de la Porte fut connu en Italie par une correspondance du *Temps*. Le troisième et dernier refus, après lequel l'Italie devait agir date du 14 avril, M. de Bülow étant déjà à Rome. La décision du gouvernement italien n'a donc rien de commun avec le séjour du chancelier allemand. C'est une simple coïncidence.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Les médecins français en Italie

On nous écrit de Bologne :

Un groupe d'une trentaine de médecins français parcourt en ce moment les principales universités italiennes dans le but d'y visiter les cliniques et les institutions médicales. Après avoir vu Turin, Venise et d'autres villes, ils ont été reçus par la municipalité de Bologne et ils ont assisté à la conférence que le professeur R. Blanchard, de la faculté de médecine de Paris, devait faire à la faculté de médecine de Bologne sur la maladie du sommeil.

Cette conférence a eu lieu dans l'amphithéâtre du nouvel institut anatomique, en présence d'une très nombreuse assistance. On comptait dans celle-ci tous les professeurs de médecine actuellement présents à Bologne, les représentants les plus autorisés de la science et de l'administration, ainsi qu'un grand nombre d'étudiants et de membres du comité bolonais de l'Alliance française.

En souhaitant à l'éminent professeur de la faculté de Paris la bienvenue au nom de la faculté de Bologne, le doyen a rappelé dans les termes les plus heureux tous les liens de l'esprit et du cœur qui unissent l'Italie à la France et Bologne à Paris. En terminant sa conférence, M. Blanchard a rappelé à son tour tout ce que la science doit à la célèbre université de Bologne, où Aldrovande, Malpighi, Morgagni, Galvani et tant d'autres ont jeté les bases de la médecine et de la biologie modernes. L'accueil fait au professeur français a été des plus chaleureux.

Le budget militaire russe

La commission de la défense nationale à la Douma a terminé hier, après une série de séances à huis clos, ses délibérations sur le projet du ministre de la guerre relatif au contingent militaire de 1908.

La commission s'est déclarée en général favorable au contingent proposé, auquel elle n'a apporté que quelques modifications. Le nombre des recrues est fixé à 457,332.

Elle a en même temps exprimé le désir que 15 millions d'hommes appartenant aux populations qui ne sont pas encore soumises au service militaire ne jouissent plus désormais de ce privilège. La question de l'exclusion des juifs du service militaire a été soulevée et ajournée jusqu'à l'examen général du statut des israélites.

La commission a également jugé nécessaire d'assimiler le service militaire en Finlande à celui institué par les lois générales de l'empire.

La situation économique en Allemagne

Notre correspondant particulier de Berlin nous télégraphie :

La chambre de commerce de Berlin vient de publier son rapport sur la situation industrielle et commerciale de 1907.

Il constate que la dépression qui avait débuté avec le commencement de l'année par des conflits dans le bâtiment s'est étendue peu à peu à toutes les branches d'industrie.

La courbe descendante s'est accentuée régulièrement et sans précipitation, de sorte que les catastrophes ont pu être évitées.

La chambre de commerce constate que la hausse des prix en général, en particulier pour les produits alimentaires, a réduit la capacité d'achat de la population.

En même temps, l'industrie a subi le contre-coup de la hausse des matières premières, des salaires et du crédit.

La crise américaine est en outre venue augmenter le taux de l'escompte et aggraver la situation, déjà peu favorable par elle-même, si bien que les bénéfices ont été très réduits.

Le rapport établit qu'à la fin de 1907 les usines avaient encore de quoi entretenir leur activité avec leurs commandes en cours d'exécution, mais que la rentrée des commandes nouvelles a été très insuffisante.

L'empereur Guillaume II à Corfou

Malgré le mauvais temps, qui dans la nuit de Pâques causa quelques dégâts à l'Achilleion, la procession traditionnelle du corps de saint Spiridion s'est déroulée avec le cérémonial traditionnel.

Plusieurs milliers de paysans aux costumes bariolés suivaient la procession, pendant que les musiques des navires de guerre jouaient et que les canons tiraient des salves.

Toutes les autorités étaient présentes.

Deux cents touristes allemands et autrichiens, arrivés à bord du *Thalia*, assistaient à la cérémonie que les membres des familles impériale et royale ont suivie du haut du balcon du château de Mon-Repos.

Le prince héritier de Grèce est parti hier d'Athènes pour Corfou.

Aujourd'hui le premier ministre, M. Theotokis, fera le même voyage.

Le congrès socialiste belge

Notre correspondant particulier de Bruxelles nous télégraphie :

Le congrès national des socialistes belges, réuni dimanche et lundi, a vivement critiqué l'absentéisme parlementaire des députés ouvriers. Les orateurs ont soutenu que ce ne sont pas les députés qui doivent conduire le parti socialiste, mais le parti socialiste qui doit conduire ses députés. On menace de publier pour chaque séance de la Chambre la liste des députés socialistes présents et absents, et on invite la fédération ouvrière à sévir contre leurs élus trop peu assidus aux travaux parlementaires.

Un grand débat a eu lieu ensuite sur l'attitude du groupe socialiste dans l'affaire du Congo. Le précédent congrès socialiste ayant affirmé une hostilité absolue à toute politique coloniale, les orateurs se sont plaints que le leader Vandervelde ne se soumette pas à cette décision; il devrait choisir entre son mandat et ses opinions.

M. Vandervelde a expliqué qu'il ne votera pas l'annexion du Congo dans les conditions actuelles, mais il reste fermement attaché à sa conviction en ce qui concerne le principe d'une politique coloniale. Il a offert sa démission de député socialiste.

Plusieurs orateurs estiment que la question n'est pas aussi grave, puisque le groupe est unanime à repousser les conditions de la reprise du Congo par la Belgique. Le sénateur socialiste Edmond Picard a été vivement critiqué pour son attitude congophile. Finalement, le congrès a voté un ordre du jour déclarant que les mandataires socialistes qui adopteraient la reprise du Congo iraient à l'encontre des principes affirmés par les congrès socialistes nationaux et internationaux. « Le congrès, dit le même ordre du jour, dénonce les régimes de spoliation et de servage existant au Congo et charge le conseil général d'organiser dans le pays entier une agitation intense pour soulever l'opinion publique contre la reprise du Congo. »

La Hongrie redoute le mouvement panserbe

Le *Pester Lloyd*, malgré les précédents démentis de Belgrade, reçoit des informations de cette ville faisant connaître les fils de la propagande panserbe qui s'étend non seulement en Vieille-Serbie et en Macédoine, mais bien plus encore en Bosnie et en Herzégovine et jusqu'en Croatie, Slavonie et les contrées serbes du sud de la Hongrie. Le *Pester Lloyd* croit même voir dans la ténacité avec laquelle le roi Pierre soutient le ministère Pachitch la preuve qu'il ne veut pas laisser passer en d'autres mains que celles du ministère actuel la direction de cette importante campagne.

Imitant la méthode de l'Organisation intérieure en Macédoine, la propagande serbe a divisé tout le territoire occupé par l'Autriche-Hongrie en sections, ayant chacune son chef, ses dépôts secrets d'armes, ses fonds et sa correspondance avec le ministère des affaires étrangères à Belgrade. Un plan complet de campagne insurrectionnelle serait organisé, ayant pour centre Serajevo, Banialuka et Mostar, conçu par des officiers serbes et dirigé par l'état-major de Serbie qui, comme on sait, est absolument à la dévotion des officiers conspirateurs.

La situation du ministre pour la Bosnie, M. de Burian, serait très ébranlée par suite de ces découvertes; il serait question de sa démission et de son remplacement par le comte Zichy.

Le traitement des ambassadeurs américains

La Chambre des représentants des Etats-Unis a discuté les allocations attribuées aux corps diplomatique et consulaire. Plusieurs orateurs se sont élevés contre les représentations trop coûteuses des ambassades américaines à l'étranger, et se sont prononcés pour un train de vie modeste. En particulier M. Nicolas Longworth, gendre de M. Roosevelt, a déclaré que la seule raison qui ait motivé des objections de la part de l'Allemagne à la nomination de M. Hill comme ambassadeur, était son manque de fortune personnelle qui ne lui permettait pas de tenir son rang. M. Longworth s'est appuyé sur ce fait pour demander un crédit de 5 millions de dollars destinés à l'achat d'immeubles pour les ambassades dans les principales capitales d'Europe.

La Chambre a finalement voté un crédit de 3 millions et demi de dollars.

ALSACE-LORRAINE. — Le gouvernement allemand fait tracer actuellement une nouvelle ligne de chemin de fer stratégique entre Saint-Louis et Waldighofen ; les travaux de construction en commenceront probablement encore cette année. Les gares de Saint-Louis et de Huningue seront déplacées et agrandies pour faciliter la communication de la nouvelle ligne avec la grande ligne stratégique de Constance-Lœrrach aux bords du Rhin. Cette dernière sera prolongée plus tard jusqu'à Waldighofen et Seppois-le-Bas, lorsque la ligne, actuellement en construction, de Dannemaire à la frontière suisse sera terminée.

— L'abbé Knechly, archiprêtre de Sarrebourg, ancien député au Reichstag pour la circonscription de Sarrebourg-Châteausalins, est mort à l'âge de soixante-douze ans.

En 1887, alors qu'il était curé de Dabo, il avait montré un dévouement admirable lors d'un terrible incendie qui dévasta la commune.

Comme député, il avait appartenu au groupe alsacien-lorrain et avait refusé de se rallier au centre.

SUISSE. — Le docteur Stoffel vient de mourir à Zurich où il avait subi une opération. Appelé à la direction de la Compagnie du Gothard en 1879, il devint président de la société après le décès de M. Zingg, et chef du département des finances. M. Stoffel s'occupait activement de la question du rachat par la Confédération.

ITALIE. — Dans la nuit de Pâques un train de voyageurs a eu une collision avec un train de marchandises, près de Sesto-Calende (Milanais).

Une dizaine de personne ont été blessées.

— Le prince et la princesse de Bülow sont arrivés à Venise le jour de Pâques. Ils y resteront deux semaines.

ESPAGNE. — Hier, à Saint-Sébastien, a eu lieu une brillante corrida à laquelle assistaient M. Clemenceau et les reines des halles et marchés de Paris.

— Le correspondant de l'agence Reuter à Madrid télégraphie que l'automobile du roi Alphonse est entrée en collision avec un tramway électrique. Le roi et les princes qui l'accompagnaient n'ont eu aucun mal.

RUSSIE. — On dément officiellement, de la manière la plus catégorique, la nouvelle d'un complot qui a été récemment publiée.

CHINE. — On mande de Hong-Kong que les Chinois de Canton ont une attitude calme. Ils s'arment néanmoins, vu la tension des rapports avec le Japon. Une escadre japonaise part pour Amoy, où les produits japonais sont boycottés comme dans la province du Kouangtoung.

— Suivant une dépêche de Pékin au *Times*, les négociations entre les Belges et les Chinois en vue du rachat du chemin de fer de Pékin à Hankéou sont pour le moment suspendues.

AFFAIRES MILITAIRES

ARMÉE

UN INCIDENT. — De notre correspondant de Clermont-Ferrand :

Un incident très commenté vient de se produire au 16e d'artillerie, en garnison à Clermont.

Quatre sous-lieutenants, dont trois anciens élèves de l'Ecole polytechnique, et un élève de l'Ecole centrale, M. Roche, qui accomplit son service militaire, logent dans une maison de la rue Bansac, tous quatre au même étage, leurs chambres donnant sur le même palier. Il y a quelque temps, un des trois anciens polytechniciens fut victime d'un vol : une épingle en or et un appareil photographique de valeur lui furent dérobés.

Il soupçonna une des ordonnances qui faisaient les chambres, et porta plainte au capitaine Laverrière, un officier du 135e d'infanterie qui accomplit un stage au 16e.

Il exposa à ce capitaine les faits dont il était victime, et lui fit part de son opinion sur le coupable. Le capitaine, alors, à son grand étonnement, lui déclara qu'il n'était pas du même avis que lui en ce qui concernait l'auteur du vol.

— Ce n'est pas une ordonnance, lui dit-il, qu'il faut accuser; c'est un de vos camarades, le sous-lieutenant Roche; car voyez-vous, aujourd'hui l'uniforme ne confère plus l'honnêteté à ceux qui le revêtent.

Sur quoi, le capitaine conseilla au sous-lieutenant volé de surveiller le sous-lieutenant Roche et de tâcher de le surprendre afin de relever une preuve contre lui.

L'affaire naturellement s'ébruita, et des camarades de celui qu'on accusait se firent un devoir de l'avertir de l'inculpation qui pesait sur lui.

Furieux, le sous-lieutenant Roche alla alors trouver le capitaine Laverrière et le mit en demeure, puisque la différence de grades ne permettait pas de rencontre entre eux, de lui faire des excuses publiques au cercle militaire. Le capitaine aurait promis cette réparation, mais le sous-lieutenant l'attendit en vain au cercle. Le sous-lieutenant Roche porta alors à l'autorité militaire une plainte en diffamation calomnieuse contre le capitaine Laverrière.

Le général de Mainbray, commandant la 13e brigade d'artillerie, a été chargé par le commandant de corps d'armée d'ouvrir une enquête sur cet incident, au sujet duquel la Ligue des droits de l'homme a envoyé un rapport au ministre de la guerre.

LE VÊTEMENT FÉMININ

Le vêtement féminin, à notre époque, est-il, en ce qui concerne l'hygiène, complètement en harmonie avec nos besoins ; est-il tellement confortable que nous n'ayons aucune critique à formuler à son sujet ?

On pourrait le supposer tout d'abord ; en général, il est bien. Les femmes ne se plaignent pas ; elles sont soutenues, elles paraissent souples, à l'aise, elles sont gracieuses, élégantes ; mais après un examen plus sérieux, on s'aperçoit que ce vêtement qui paraît parfait présente, *sur certains points*, des défauts tels qu'on n'est pas surpris qu'il ait donné lieu à des tentatives de réforme.

La question m'a toujours paru très attachante ; elle est de celles qui intéressent au plus haut point la santé de l'enfant, de la jeune fille, de la femme. Je m'en suis toujours occupée ; je voudrais tenter de la résoudre complètement en présentant ici le résultat de mes observations.

Nous avons certainement tous vu, autour de nous, dans nos familles, des enfants, des jeunes filles qui se tiennent mal. Examinons-les attentivement : elles ont le dos très largement développé, incurvé, tandis que la poitrine est rétrécie et creusée. Les omoplates semblent détachées du corps et forment, sur les côtés de la colonne vertébrale, des ailes qu'on peut prendre parfois à pleines mains. Les articulations des épaules font saillie en avant, diminuant ainsi le diamètre transversal de la poitrine et lui donnant l'aspect tout à fait concave, le contraire de ce qui doit exister. En un mot, la partie antérieure du buste ne se développe pas parallèlement à la partie postérieure.

Ces cas sont fréquents, et le médecin qui est appelé à y porter remède prescrit le plus souvent des exercices de gymnastique qui ont pour objet de faire fonctionner les muscles inactifs, dans le but de leur donner la force nécessaire pour mettre le haut du corps en équilibre et le redresser.

Or, pourquoi les enfants se tiennent-ils mal et en arrivent-ils à cet état de déformation ? En naissant, l'enfant est en général bien bâti, il a la poitrine saillante, les pectoraux bien marqués ; ce n'est que plus tard qu'il devient voûté et se déforme. En dehors des cas pathologiques, dont je n'ai pas à m'occuper ici, il existe une foule de causes toutes connues et énumérées dans les traités spéciaux. D'abord le sexe de l'enfant (ce sont les filles qui payent le tribut le plus large à la déformation), la croissance rapide, la faiblesse musculaire, les mauvaises positions pendant le travail, l'infériorité des tissus, l'insuffisance, respiratoire, etc. Mais il en est une capitale, dont on ne s'occupe pas assez, et qui, à elle seule, peut déterminer la plupart des causes que nous venons d'énumérer, c'est-à-dire la faiblesse musculaire, les mauvaises positions, l'infériorité des tissus. Il en est une prédisposante au premier chef, qui agit sur l'enfant dès sa naissance et qui le poursuit toute la vie : c'est la gêne occasionnée par le vêtement au niveau de ses épaules. Ma principale critique du vêtement féminin porte sur ce point.

Critique du vêtement féminin actuel

Dès que l'enfant est né, on lui endosse une brassière qui emprisonne ses bras et entrave la liberté de ses mouvements. Cette gêne est persistante, continue; l'enfant n'a pas toujours la force de réagir pour la surmonter, il lutte instinctivement, il essaye de se dégager; mais comme le même mouvement se trouve toujours arrêté par le même obstacle, il renonce à le faire et s'habitue à le supprimer; dès lors les muscles correspondants deviennent inactifs et s'atrophient.

C'est là certainement une cause de déformations thoraciques; elle influence l'enfant, mais aussi l'adulte, parce que les bras sont entravés par le vêtement à tous les âges.

Nous savons que les exercices physiques développent et régularisent la force musculaire de l'individu. Dans les traités d'orthopédie on indique, dans les instituts de gymnastique on fait exécuter avec grand soin tous les mouvements capables d'obtenir ce résultat. Pourquoi ne pouvons-nous donc faire ces exercices qu'en présence d'un maître pendant une leçon ou lorsque nous sommes dévêtus ? C'est à toute heure qu'il faut pouvoir remuer à l'aise, c'est à tout instant que nous devons pouvoir atteindre un objet placé au-dessus de nous, soulever nos épaules, les effacer en les repoussant en arrière, dégrafer nos corsages dans le dos, mettre nos chapeaux, lancer un objet, nous étirer si nous en avons envie ! Tous ces mouvements constituent des exercices favorables au développement des pectoraux, à l'activité respiratoire, à la bonne tenue, et il est déplorable que le vêtement puisse en quoi que ce soit les entraver. C'est là son seul point défectueux, mais il est tout à fait urgent de le *modifier*. Il est hors de doute que les corsages limitent les mouvements des bras; cela est indiscutable. La forme des emmanchures est anormale, les manches sont mal plantées sur le corsage, les encolures appuient sur le cou et incitent la tête à se porter en avant. L'individu vigoureux capable de mouvements violents surmonte ces obstacles; le sujet malingre ne résiste pas, il s'efface pour se soustraire à la pression, il s'incurve, il se tord, il se voûte, et ignorant d'où lui vient la gêne, il ne se plaint pas, il s'imagine qu'elle est un mal inévitable, il la subit jusqu'au moment où il s'immobilisera définitivement dans une position anormale.

S'il est tout à fait à désirer que les adultes s'affranchissent des inconvénients d'un vêtement mal fait, c'est l'enfant surtout qui doit accaparer notre sollicitude, retenir toute notre attention. N'oublions pas qu'au premier âge, il est assimilable à un petit animal qu'on ne peut pas questionner; c'est nous qui devons savoir ce qui lui est bon et le lui fournir. Il est certains mouvements des bras qu'il est indispensable de faire faire à l'enfant parce qu'ils activent la respiration et qu'ils favorisent la mobilisation de tous les os du thorax. La dilatation de la cage thoracique en effet est provoquée par le soulèvement des épaules et par l'extension des bras en arrière et en haut. Les mouvements alternatifs des bras et du tronc dans toutes les positions mobilisent la colonne vertébrale et la mettent, en lui faisant prendre des attitudes diverses, en état de conserver l'équilibre et de résister à la déformation. Tous les auteurs sont unanimes sur ce point : l'immobilité du thorax prédispose aux attitudes vicieuses.

Redard, dans son traité des déviations, dit :

« Veillez à ce que l'action déformante de la pesanteur ne soit pas supérieure à la résistance des tissus et qu'elle s'exerce également des deux côtés du rachis. Evitez l'immobilité qui fatigue les muscles, et variez les mouvements pour déplacer le centre de gravité et parer aux difformités du squelette. »

Broca, dans une série de leçons sur les déviations, préconise la gymnastique suédoise, c'est-à-dire la gymnastique des mouvements, sans appareils, en insistant sur le relèvement des bras et le redressement du tronc.

Denucé s'élève contre l'immobilisation du buste au moyen des corsets orthopédiques dans les cas de scoliose. Il proscrit les épaulières, qui *fixent d'une façon immuable la longueur du rachis et lui enlèvent toute possibilité de se redresser*.

Je ne veux pas faire ici de bibliographie, mais tous les auteurs sont d'accord. Il faut, pour éviter les malformations, que le thorax soit mobilisé aisément et fréquemment, et c'est au bras que revient la plus grande partie de cette tâche. Donc le vêtement qui met obstacle à la liberté des bras, constitue un agent de déformation et d'affaiblissement.

Etudions donc à quoi est due cette gêne particulière au niveau des bras, et tentons de la corriger.

Le vêtement de l'enfant

Examinons d'abord le vêtement d'un nouveau-né. Il se compose de brassières dont la forme est très simple et n'exige pas beaucoup d'efforts d'imagination; elles sont représentées par un morceau d'étoffe taillé en rectangle qui doit recouvrir la poitrine, un autre rectangle ouvert au milieu s'ajuste dans le dos, deux autres pièces analogues placées sur les côtés formeront les manches.

Rien ne fait prévoir que dans ce vêtement, dont toutes les pièces sont rectangulaires, une réunion d'os, formant une saillie très notable, une agglomération de muscles entourant une articulation excessivement mobile, auront à se caser; aucune place appropriée ne leur est réservée. De plus, l'orifice sur les bords duquel s'attache la manche est toujours trop étroit, ainsi que la manche elle-même; et lorsqu'on endosse la brassière à l'enfant, la couture se trouve arrêtée à la partie supérieure par la masse musculaire de l'épaule, et est retenue assez loin sur le bras pour empêcher celui-ci de se redresser.

Dans ces conditions, l'articulation de l'épaule est comprimée et immobilisée dans le corps du vêtement, tandis que le bras se trouve placé en partie dans la manche, en partie dans le corsage. De ce fait, ses mouvements seront singulièrement limités; il n'en est plus un qui pourra s'exécuter complètement.

Tous ces défauts sont connus, et il n'est pas difficile d'en déduire les résultats fâcheux. Comment se fait-il cependant qu'aucune mère ne proteste, puisque tous les jours, en habillant son enfant, elle s'aperçoit que les manches sont trop étroites? Comment se fait-il que nos couturières et nos lingères, pourtant si ingénieuses, ne nous aient pas donné d'elles-mêmes la solution d'un problème qui intéresse toutes les femmes?... Puisque le vice de ce petit vêtement réside simplement dans la défectuosité des manches et des emmanchures, il n'est pas nécessaire d'un grand effort cérébral pour le corriger. Il suffit de lui consacrer un peu d'attention; nos enfants ont besoin qu'on s'intéresse à eux.

Voici comment il faut s'y prendre pour libérer les bras et laisser à l'enfant l'aisance de ses membres supérieurs.

Tout d'abord l'épaulette doit s'arrêter en dedans de la tête de l'humérus, pour que l'articulation de l'épaule se trouve tout entière dans la manche et non dans le corps du vêtement. L'emmanchure doit être large, très aisée en avant, et la manche destinée à contenir le bras, qui est la partie essentiellement mobile du buste, doit le contenir tout entier, y compris l'articulation; elle doit être large au niveau de sa jonction au corsage, plus large même que l'emmanchure sur laquelle elle s'applique, afin de donner asile au moignon de l'épaule. De plus, il est absolument indispensable de conserver à cette manche une longueur égale aussi bien au-dessous qu'au-dessus de l'épaule pour qu'il y ait assez d'étoffe sous l'aisselle lorsque le bras se relèvera. La solution du problème est tout entière en ces deux lignes. N'oublions pas qu'il est nécessaire que le tout petit enfant fasse avec ses bras des mouvements très étendus, sans que le tissu qui enveloppe son buste puisse être entraîné.

Le vêtement de la fillette

Chez la fillette, nous retrouvons les mêmes inconvénients. Le petit corset qui s'applique assez étroitement sur son buste et qui est muni d'épaulières a les mêmes défauts que les brassières des nouveau-nés. Il enserre l'articulation de l'épaule en avant et empêche l'enfant de se redresser. En outre, et comme pour aggraver son cas, il est muni à son bord inférieur de cordons sur lesquels viennent s'attacher les bas. Ces liens rendent les épaules et les jambes solidaires les unes des autres, et ce sont les jambes, plus musclées, plus mobiles, en rapport avec le sol, qui tireront sur les épaules et augmenteront l'effet de la pesanteur. Ces deux conditions réunies maintiennent l'enfant en flexion. Que faut-il de plus pour le rendre voûté ?...

Le fait est facile à vérifier. Après avoir examiné l'attitude d'une fillette vêtue de son corset, dans les conditions que nous venons d'indiquer, coupez les épaulières: immédiatement vous constatez que l'enfant se redresse, gagne en avant plusieurs centimètres en hauteur, tandis que son dos s'efface. En même temps le corset, tiré en bas par les jarretelles, descend et se place naturellement au-dessous des fausses côtes, libérant ainsi toute la cage thoracique.

Cette expérience démontre amplement qu'il faut supprimer du vêtement de l'enfant, autant que possible, tout ce qui appuie sur les épaules; il vaut mieux prendre plus souvent un point d'appui sur le bassin; moins on chargera les épaules, mieux cela vaudra, car même dans la station assise, le buste doit être libre. Dès l'instant que l'enfant pourra mobiliser ses épaules en hauteur, il lui sera facile en écrivant d'appuyer ses deux coudes sur la table. Ce qui le force à s'effacer et à se tordre lorsqu'il a les épaules étroitement serrées, c'est précisément qu'il ne peut pas les soulever pour atteindre son pupitre; il n'y parvient qu'à l'aide d'efforts artificiels. Ainsi pour soulever, par exemple, le bras gauche, dont le coude doit reposer sur la table, il libère l'articulation de l'épaule et l'aide à entrer dans la manche en faisant glisser son vêtement vers le cou. Ce déplacement entraîne le vêtement vers l'épaule droite, le fait empiéter sur le bras droit ; celui-ci se trouve donc surchargé et gêné; il lui sera impossible de se placer sur la table parallèlement à l'autre ; dès lors la main droite seule atteint le papier, le coude droit reste suspendu dans le vide. Dans cette position, le thorax est tordu, et si les heures d'étude se prolongent, l'enfant s'habitue à se tenir de travers.

Nous ne dirons jamais assez qu'il faut laisser les épaules libres, qu'il faut que l'enfant puisse les soulever sans efforts, qu'il faut donc de la hauteur, trop de hauteur dans le vêtement entre l'aisselle et la clavicule. C'est là que réside le défaut capital qui n'attire pas suffisamment l'attention et que par cela même on ne corrige pas.

Le vêtement de la femme

Ce que je viens de dire pour l'enfant s'applique également aux vêtements des adultes ; et chez les femmes, le vice est encore exagéré en raison de l'ajustement excessif des corsages. Il est de règle que le corsage soi-disant élégant ne doit pas faire un pli. Il est essayé, les épaules tombantes, le buste au repos; il va de soi que lorsque la femme veut se mouvoir, la rigidité des étoffes ne se prête plus aux changements d'attitude. Si l'on engageait les femmes, pendant les essayages, à soulever les épaules, à lever les bras et à les mouvoir dans tous les sens tous ces inconvénients disparaîtraient — et elles seraient aussi élégantes.

Enfin, si nous voulons que les mouvements du bras et de l'avant-bras soient complets, après nous être conformés aux indications précédentes, il est indispensable que la manche s'arrête au milieu de l'avant-bras et n'atteigne pas le poignet. Les mouvements de l'épaule et du coude ne sont pas solidaires : l'un peut être en flexion, l'autre en extension. Il est bien simple de faire la manche courte et assez large pour que le bras puisse s'allonger sans l'entraîner. Cela simplifie singulièrement le problème et l'esthétique n'y perd rien. Dans ces dernières années, on porte les manches courtes ; c'est une mode élégante et excellente.

Le vêtement masculin

Je ne veux pas terminer cette étude sans dire un mot du vêtement des hommes, car il n'est pas moins défectueux que le nôtre : les emmanchures sont également très bridées en avant, et les manches sévèrement échancrées sous l'aisselle semblent destinées à empêcher tout mouvement d'élévation ou d'abduction des bras. Cela est si vrai que lorsqu'un homme veut se livrer à un exercice quelque peu violent, il est obligé de quitter son habit ou d'endosser un vêtement de sport. Et ses cols montant jusqu'à la racine des cheveux, appuyant sur la nuque, forçant la tête à se porter en avant !

Comment se fait-il que l'homme qui a le caractère indépendant, qui n'a pas de mode à suivre, ne réagisse pas lorsque le tailleur lui essaye une manche absurde qui le force à garder le bras pendant?... L'homme réserve donc toute sa docilité pour son tailleur ? C'est incompréhensible, et cela surprend d'autant plus qu'il lui suffirait, lorsqu'il essaye un habit, d'élever les bras en l'air; le tailleur serait bien obligé de réserver sous l'aisselle assez d'étoffe à la manche pour permettre ce geste habituel et nécessaire.

Conclusion

Tous les individus qui ont les bras gênés par leurs vêtements, qui ne peuvent pas soulever l'articulation de l'épaule, la repousser en arrière, la mouvoir très librement, s'ils sont jeunes, s'incurvent et se tordent, s'ils sont plus âgés, s'empâtent et se voûtent. Leur buste s'immobilise, se tasse et acquiert avec le temps une attitude disgracieuse et anormale. Mais en dehors de l'allure extérieure, cet état est également malsain pour les organes internes, qui, à l'exemple d'un mécanisme très perfectionné, ont besoin de faire agir tous leurs rouages pour conserver leur souplesse, leur élasticité, leur bon fonctionnement. On ne sait pas assez à quel point la mobilité du buste entretient et conserve la jeunesse de l'organisme ; toutes les fonctions en bénéficient. En un mot, la liberté de tous les mouvements du corps permet à la vie de se répartir dans tout notre être et laisse à chaque parcelle de notre individu la possibilité de faire les échanges nécessaires au maintien de l'équilibre indispensable à notre santé.

Dr INÈS GACHES-SARRAUTE.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

PARIS

19e ARRONDISSEMENT : *Combat*. — M. Grébauval, conseiller sortant, socialiste indépendant, a été élu en 1904 avec 3,943 voix contre 3,935 à M. Lucas, socialiste. Ses concurrents actuels sont MM. Fiancette, socialiste unifié, Colombier, socialiste indépendant, et Miquel, radical socialiste.

La Villette. — Contre M. Paris, conseiller sortant, socialiste unifié, élu en 1904 avec 5,621 voix contre 1,932 à M. Mosnier, radical socialiste, et 1,461 à M. Magnè, réactionnaire, se présente M. Enriquez, radical socialiste.

Amérique. — Les concurrents de M. Bergerot, radical socialiste, élu en 1907 avec 2,306 voix contre 2,031 à M. Camélinat, socialiste unifié, sont MM. Séguélas, socialiste unifié, Bentin, radical socialiste, Janiaud, nationaliste, et Sevèze, socialiste.

M. Jérôme Lévy, ancien chef du cabinet du ministre du commerce, démissionnaire à la suite de l'incident des « attachés », se présente comme socialiste. Mais la fédération de la Seine, après une discussion qui a occupé deux séances, lui a refusé l'investiture.

Pont-de-Flandre. — M. Lajarrige, conseiller sortant, socialiste, élu en 1904 avec 2,052 voix contre 792 à M. Lavier, radical socialiste, a pour concurrent M. Commailles, radical socialiste.

20e ARRONDISSEMENT : *Belleville*. — Conseiller sortant : M. Berthaut, socialiste unifié, élu en 1904 avec 5,161 voix contre 1,730 à M. Lelu, radical socialiste, et 1,482 à M. de l'Eglise, royaliste. M. Lelu est candidat de nouveau contre M. Berthaut.

Père-Lachaise. — M. Landrin, conseiller sortant, socialiste unifié, n'a pas de concurrent.

Charonne. — Conseiller sortant : M. Patenne, radical socialiste, aura encore pour concurrent M. Le Page, socialiste unifié. En 1904, M. Patenne a battu M. Le Page par 3,887 voix contre 2,789.

Saint-Fargeau. — Conseiller sortant, M. Marchand, socialiste unifié, élu en 1904 par 1,119 voix contre 937 à M. de Castillon de Saint-Victor, royaliste.

M. Marchand a pour concurrent M. Paul Virot, radical socialiste.

NOUVELLES DU JOUR

Hier a eu lieu la remise solennelle à la ville de Cosne de la statue en bronze, œuvre du sculpteur Fernand Dubois, représentant un soldat d'infanterie, élevée au cimetière sur le caveau contenant les restes des militaires de la garnison décédés.

M. Lavigne, sous

ce brusque changement de vitesse ébranle l'éther où se produisent des vibrations lumineuses.

Nous avons eu également une conférence en anglais de M. Forsyth sur les équations aux dérivées partielles du 2e ordre; et une autre en allemand sur l'encyclopédie mathématique. Cette conférence avait été écrite par M. Klein, qui a organisé cette œuvre gigantesque et utile, mais M. Klein étant absent, la conférence fut lue par M. Walther Dyck. J'ajouterai que cet ouvrage, qui doit embrasser toutes les parties des mathématiques, n'aura pas seulement une édition allemande. Les volumes sont au fur et à mesure traduits en français, sous la direction de M. Molk, professeur à l'université de Nancy, et dans l'édition française on trouvera de nombreuses additions.

Dans les travaux des *sections*, je signalerai seulement la résolution de l'équation du 6e degré, par M. Gordan, et des discussions sur l'infini et le continu mathématiques.

Ajoutons que les congressistes n'ont pas été entièrement absorbés par leurs travaux mathématiques, ce qui eût été fâcheux non seulement pour eux, mais surtout pour les dames nombreuses qui les accompagnaient. On avait organisé quelques parties de plaisir, une visite du Palatin, une illumination du Capitole, un concert qui nous a révélé que l'Italie est comme la France déchirée par la querelle des debussystes et des antidebussystes, et enfin hier, dimanche, a eu lieu une excursion à Tivoli et à la *villa Hadriana*.

Si seulement le temps avait été moins désagréable, il n'y aurait pas d'ombres au tableau, mais quoi qu'il en soit, tous les congressistes remporteront un excellent souvenir de leur séjour à Rome et de l'accueil qu'ils y ont reçu.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mon dévouement.

POINCARÉ.

Académie de médecine

Candidatures. — Sont candidats :

1° A la place vacante dans la section de thérapeutique et histoire naturelle par suite de la mort de M. Sevestre : les docteurs Balzer, Barié, Le Gendre, Louis Martin et Hirtz, médecins des hôpitaux.

2° Au titre de correspondant étranger pour la section de médecine : le docteur A. Mayor, de Genève.

3° Au titre de correspondant national : le docteur Remlinger.

Fréquence de l'ulcéro-cancer de l'estomac. — Le professeur Hayem rapporte que sur 94 cas de cancer qu'il a relevés dans son service et qu'il a soumis à une étude histologique, il en a trouvé 21 se rapportant incontestablement à l'ulcéro-cancer, ce qui fait la proportion très élevée de 23,34 0/0. On peut donc dire que le cancer de l'estomac est un cancer dégénéré dans plus d'un chiquième des cas.

L'ulcéro-cancer s'observe presque toujours chez l'homme (18 cas sur 21). Son siège est toujours prépylorique, c'est-à-dire marque bien la région la plus exposée aux contacts prolongés des irritants introduits dans l'estomac ou sécrétés par cet organe. Enfin cette affection est le plus souvent latente. Sur 21 cas, 7 seulement avaient présenté les symptômes cliniques de l'ulcère. Toutes ces observations et d'autres encore que marque M. Hayem sont d'un grand intérêt pour le clinicien qui se livre à une étude toute spéciale de la pathologie de l'estomac.

Oculistique. — Le docteur Valude, médecin en chef d'un service d'ophtalmologie à l'hôpital des Quinze-Vingts, communique une étude sur le traitement du blépharospasme — battement spasmodique et involontaire de la paupière constituant une sorte de tic de la face, affection avec laquelle on établit souvent la confusion — au moyen d'injections d'alcool au point d'émergence du nerf facial. Il cite une nouvelle série d'observations, toutes à l'appui de sa thèse.

En résumé, ce clinicien considère l'injection d'alcool à 80°, additionné de cocaïne ou de stovaïne, comme un moyen excellent, et en même temps aussi simple qu'inoffensif, de traiter les spasmes faciaux rebelles à toute thérapeutique.

Généralement une seule injection suffit à donner le résultat désiré; la guérison est durable ou se maintient très longtemps.

Le bicarbonate de soude et la sécrétion gastrique. — MM. Linossier (de Vichy) et Lemoine (du Val-de-Grâce), entretiennent l'Académie de leurs recherches relatives à l'action du bicarbonate de soude sur la sécrétion gastrique.

Depuis 1893, ils ont consacré de nombreux mémoires à démontrer que cette action est excitante. L'éminent physiologiste Pawlow et le professeur Bickel, de Berlin, concluaient au contraire de leurs expériences que cette action est dépressive.

En 1906, MM. Linossier et Lemoine confirmaient leurs premières conclusions en empruntant la technique même de leurs contradicteurs. Enfin des expériences faites dans le laboratoire même de Pawlow ont clos le débat en donnant définitivement raison aux expérimentateurs français. Toutefois Pawlow et Bickel, en concédant que le bicarbonate de soude introduit dans l'estomac agit bien comme excitant sur la sécrétion gastrique, pensent que, introduit dans l'intestin, il agit comme dépresseur.

MM. Linossier et Lemoine, sans nier la réalité de cette action intestinale du médicament, pensent qu'elle n'a pratiquement qu'une importance très secondaire.

Communications diverses. — Le président fait l'éloge funèbre de M. Terrier et énumère les travaux de ce savant.

M. Kermorgant, directeur général du service de santé des colonies, donne lecture d'une étude sur les maladies endémiques, épidémiques et contagieuses qui ont régné dans les colonies françaises en 1906. Il établit trois catégories : 1° les maladies de nos climats observées également sous les tropiques; 2° les maladies spéciales aux tropiques; 3° les maladies par suite de contamination. La morbidité résultant de ce chef est pour le soldat indigène trois fois moindre que pour le soldat européen.

MM. Delbet et Cartier communiquent une observation de dystrophie articulaire due au bacille de la tuberculose. Leur étude vise la question des relations du rhumatisme avec la tuberculose que M. Poncet, de Lyon, a soulevée dernièrement à la tribune de l'Académie.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 20 avril. — Une vaste zone de basses pressions couvre tout le continent; elle présente de nombreux minima dont les principaux se trouvent sur la Finlande (741 mm.), près de Kief (743 mm.) et sur le golfe de Gênes (Nice 748 mm.).

La pression s'abaisse fortement en Islande, où l'on ne note plus que 764 mm.

Le vent est fort du nord avec mer houleuse sur nos côtes de la Manche, d'entre nord et ouest au sud de la Provence; il est assez fort du nord en Bretagne et en Gascogne.

Des pluies sont tombées sur toute l'Europe.

En France, où elles ont été mélangées de neige, on a recueilli 5 mm. d'eau à Nancy, 3 à Calais, 2 à Besançon, 1 à Nantes et à Paris.

La température a baissé dans nos régions; elle se relève légèrement en Bretagne.

On notait ce matin : —7° à Uleaborg, —1° à Belfort, +1° à Lyon, 2° Paris, 6° à Perpignan, 14° à Alger, et dans les stations élevées : —7° au puy de Dôme et au mont Aigoual, —10° au mont Mounier, —13° au pic du Midi.

En France, les averses vont persister, principalement dans le nord et l'est.

A Paris, hier, la température moyenne, 4°2, a été inférieure de 6°8 à la normale (10°).

A la tour Eiffel, maximum 3°9 le 19 avril, à 2 h. 30 du soir; minimum —0°5 le 20, à 7 h. du matin.

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

De nombreuses averses avec grêle, grésil et neige sont tombées hier, et notamment vers midi 40, 1 h. 15, 3 h. 10, 5 h. 20 soir, ainsi que ce matin à 8 h. 40, 9 h. 20, 10 h. 25, 10 h. 55.

Le ciel est très nuageux et les vents sont assez forts de nord à nord-ouest.

La température est basse; on note ce matin en banlieue des minima de —2° et la moyenne d'hier, inférieure de 6° 5 à la normale, correspondait à la moyenne normale du milieu de février.

La pression barométrique, stationnaire et un peu accidentée, accuse à midi 753 mm. 8.

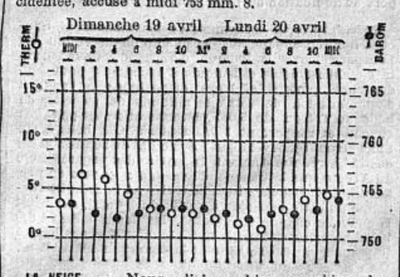

LA NEIGE. — Nous disions hier combien les Parisiens avaient été déçus qui attendaient les fêtes de Pâques pour aller excursionner.

Sur certains points des environs de Paris, la neige tomba à plusieurs reprises, et le soir, vers cinq heures, des champs et des pelouses restèrent toutes blanches pendant un assez long temps.

Il fut même donné de voir, au-dessus du sol que la neige avait complètement blanchi, des haies d'aubépines fleuries et toutes blanches elles aussi.

Dans la province, partout le mauvais temps a consterné les promeneurs dominicains.

A Douai, il est tombé de la pluie, de la neige et de la grêle dès le matin.

A Remiremont et dans toute la région avoisinante, il neige abondamment comme en plein hiver et la température s'est considérablement abaissée.

A Nancy et dans tous les environs, où depuis quelques jours le temps s'était mis au beau et où le thermomètre avait déjà marqué jusqu'à 18° à l'ombre, la température s'est subitement abaissée. Samedi et dimanche la neige est tombée durant une partie de la journée. Vers six heures de l'après-midi les rafales de neige couvraient le sol d'une couche de plusieurs centimètres. Le soir le thermomètre descendait à zéro.

On nous télégraphie de Sochaux que la neige tombe en abondance et que « des Vosges au Jura, tout est blanc ».

A Lyon, la neige tombe en flocons gros et serrés et la température s'est brusquement et de beaucoup abaissée.

A Chambéry, le froid est rigoureux. La neige tombe abondamment; toute la campagne en est couverte. L'ouragan a causé quelques dégâts dans les environs de la ville.

Dans la région de Belfort et dans la ville même, la neige tombe et les montagnes environnantes en sont couvertes.

Aujourd'hui, à Paris, la température est à peu près la même qu'hier. Plusieurs bourrasques de neige et de grésil ont attristé les rues et les boulevards, que dix minutes plus tard égayait un soleil assez vif. Et ces alternatives de beau et de mauvais temps se sont répétées tout le jour.

A Caen, ce matin la neige tombait en abondance. De même à Mende, à Saint-Etienne, à Clermont-Ferrand, etc.

LA TÉLÉPHONIE SANS FIL. — Nous avons parlé des récentes expériences de téléphonie sans fil faites par un électricien américain, M. Lee de Forest, entre la tour Eiffel et le Mont-Valérien, puis entre la tour Eiffel et Villejuif, et qui ont fort bien réussi. Le savant américain a pour collaborateur Mme Lee de Forest, sa femme.

Le système employé est fondé tout d'abord sur le principe de ce que l'on appelle en électricité l'*arc chantant*. Il consiste en ceci. Lorsqu'un arc électrique, un arc de régulateur électrique, fait jaillir des vibrations lumineuses entre les pointes incandescentes de ses deux charbons, si une personne parle devant lui ou chante devant lui, les paroles et le chant seront entendus par une autre personne écoutant derrière un arc électrique identique et brûlant à quelque distance.

On fit tout d'abord de cette expérience un amusement pour les conférences scientifiques : l'arc électrique chantant, placé dans une salle voisine de la salle de conférences, faisait parler ou chanter un arc allumé devant les auditeurs et remplaçant le conférencier.

M. Lee de Forest a donné à l'expérience une autre disposition en perfectionnant les appareils. L'interposition de condensateurs spéciaux et d'un téléphone à courant indépendant dans le circuit permet de donner à la transmission des vibrations une portée et une intensité particulières.

Des appareils de ce genre ont été installés à bord des navires de l'escadre de l'amiral Evans; M. de Forest dit que la transmission téléphonique se fait particulièrement bien en mer, mieux que sur terre où les obstacles naturels paraissent gêner les vibrations; *il pense néanmoins, et on peut le penser avec lui, qu'il arrivera à étendre considérablement la distance de transmission.* La téléphonie avec fil a connu des phases de début et de progrès analogues; de plus, l'importance du résultat tour Eiffel-Villejuif est évidemment concluant; il ne s'agit assurément que de perfectionnements opératoires à réaliser. *Lorsqu'ils auront abouti, ce sera une chose curieuse* que d'entendre les postes de « télégraphie sans fil » devenus aussi postes de « téléphonie sans fil » causer entre eux et avec les navires. Il est probable que de même que pour les messages de télégraphie sans fil, il y aura des mélanges; mais les électriciens sauront imaginer des appareils à trier les vibrations, les ondes et les sons, et l'on n'a pas à craindre logiquement que la tour Eiffel ne devienne par confusion des langues la tour de Babel.

UNE MAISON EN DANGER. — M. Daltroff, commissaire du quartier de la Madeleine, a avisé, hier, la préfecture de police qu'une maison de six étages, portant le numéro 408 de la rue Saint-Honoré, était en danger de s'écrouler. Par suite des travaux de la ligne Nord-Sud du Métropolitain, qui passe rue Richepanse, les fondations avaient été ébranlées, il y a quelques jours, et une commission d'ingénieurs et d'architectes avait jugé nécessaire d'étayer solidement le pignon extérieur. Des substructions métalliques étaient, en outre, en voie d'établissement, entre la voûte du Métro et les caves de la maison; mais le lock-out est venu interrompre ce travail, et la situation cause des craintes assez sérieuses.

M. Pray, architecte de la préfecture de police, a été chargé de prendre les mesures utiles pour parer à tout danger.

ENFANTS ABANDONNÉS. — Nous avons dit avant-hier que les enfants trouvés mercredi dans un wagon, à la gare du Nord, étaient les fils d'un employé à la manufacture d'allumettes de Saintines, Jean-Baptiste Gatti, qui les avait laissés dans le train de Crépy-en-Valois, se dirigeant sur Paris, en se disant sans doute que l'hospice des Enfants-Assistés recevrait les abandonnés lorsqu'on les retrouverait à leur arrivée.

Samedi matin, les ouvriers et ouvrières de la manufacture de Saintines, qui avaient cru reconnaître les petits au signalement publié par les journaux, interrogèrent Gatti. Il avoua. Ce fut alors dans l'atelier un tumulte effrayant. Assaillant le père dénaturé, ses camarades le terrassèrent et voulurent même le jeter à l'eau. Gatti gagnait 6 francs par jour à la fabrique d'allumettes; mais il les dépensait dans les débits de vins, et sa femme avait dû le quitter à cause de son inconduite. Il sera poursuivi pour abandon d'enfants.

— M. M. Henry, employé, rentrait chez lui hier, à 11 heures du soir, quand arrivé en face du n° 1 de l'avenue du Coq, il aperçut, abandonné sur le trottoir et enveloppé dans quelques langes, un enfant qui pleurait.

Il prit aussitôt dans ses bras le pauvre bébé, grelottant de froid, et l'apporta au commissariat de police. C'est un enfant blond, aux yeux bleus, paraissant âgé de seize à dix-huit mois et qui semble doué d'une forte constitution. Il a été victime sans nul doute d'un abandon volontaire et porte la marque C. R., écrite à l'encre à tampon sur un fichu blanc qui lui enveloppait la partie supérieure du corps. Il a été confié aux soins de l'Assistance publique.

ACCIDENT D'AUTOMOBILE. — Une dame Dupuy, âgée de soixante ans, pensionnaire chez les petites sœurs des pauvres, rue de Varize, a été renversée ce matin, vers neuf heures, rue Michel-Ange, par un tramway de la ligne Montreuil-Boulogne. Relevée inanimée sur la chaussée, elle a été transportée dans un état grave à l'hôpital Boucicaut.

FRAUDES A LA GARE DU NORD. — A la suite d'une surveillance qui durait depuis le mois dernier, le service de la Sûreté a arrêté hier dans un hôtel situé en face de la gare du Nord, un garçon de café, Arthur Flammary, âgé de trente-neuf ans, qui de complicité avec un facteur de la Compagnie du Nord, le nommé Joseph R..., et grâce à la complaisance de deux douaniers, se livrait depuis longtemps à un trafic frauduleux.

Flammary se faisait envoyer de Bruxelles, par l'entremise d'un tiers qui est recherché, des valises et des ballots contenant du tabac et des allumettes. Il dégageait ensuite les colis sans encombre de la façon suivante. Enregistrés au départ comme le sont ceux des voyageurs, les ballots demeuraient à la consigne deux ou trois jours sans être réclamés. Au bout de ce temps, Flammary se présentait au nom d'un des clients de l'hôtel et désignait les objets du doigt, à la salle d'arrivée. Joseph R... les lui remettait. Ce dernier recevait le lendemain le récépissé qui lui permettait de mettre à jour ses écritures. Quant aux douaniers suspectés, ils négligeaient systématiquement de visiter les colis que Flammary leur présentait.

Joseph R... compte dix-huit années de service à la Compagnie du Nord où il était tenu pour un excellent employé.

ARRESTATION D'UN BANQUIER PARISIEN. — En vertu d'un mandat de M. Boucard, juge d'instruction à Paris, la gendarmerie a arrêté avant-hier, à Villennes, un banquier, M. Jean-Jacques Burési, âgé de trente et un ans, dont les bureaux sont situés à Paris, 1, rue de la Bastille. M. Burési a été ramené à Paris.

ARRESTATION DE PICKPOCKETS. — A la suite de plusieurs vols commis depuis longtemps sur la ligne de l'Ouest, entre Paris et Rouen, deux inspecteurs de la Sûreté générale ont arrêté, hier, à la gare Saint-Lazare, un couple suspect qu'ils surveillaient depuis le Havre.

L'homme a déclaré se nommer Polak Thevi-Chailof et être originaire de Grodno (Russie), où il est né en 1881. Il ne comprend pas le français, mais parle couramment l'anglais, l'allemand et le russe. Il a été trouvé porteur d'un passeport à ce nom délivré à Odessa, mais il appert de l'enquête qu'il a donné une fausse identité. Arrêté à Copenhague en 1903, il faisait partie d'une bande organisée de voleurs internationaux et avait été condamné sous le nom de Yagen Sasnovitch. Sa compagne est sa femme légitime. Elle a nom Haïa Massla et avait été également condamnée, le 28 juillet 1904, à Neuchâtel (Suisse), sous le nom de Julia Laurie, pour vols nombreux.

Plusieurs objets de valeur et des sommes assez importantes ont été trouvés entre les mains de ce ménage de pickpockets qui a été envoyé au Dépôt.

UN BALLON MILITAIRE ALLEMAND EN FRANCE. — Un ballon monté par trois lieutenants allemands, dont un lieutenant d'artillerie, et venant de Coblentz, a atterri hier dans un champ de tir près de Givet.

Les aéronautes ont quitté Givet aussitôt. Ils ont déclaré aux autorités qu'ils voulaient atterrir en Belgique, mais qu'ils en avaient été empêchés par le vent.

LE CAMBRIOLAGE D'UNE BANQUE A MARSEILLE. — Le dénouement facile à prévoir de la tentative de cambriolage dans l'agence A du Crédit lyonnais, à Marseille, s'est produit. Le garçon-gardien des bureaux, Paul Dumas, a été mis en état d'arrestation sur mandat du juge d'instruction.

Il n'y a pas encore de preuves indiscutables de sa complicité, mais il existe contre lui de telles présomptions que le juge d'instruction n'a pas hésité à prendre cette grave mesure.

Cependant Dumas proteste de son innocence et le personnel du Crédit lyonnais ne croit pas à sa culpabilité jusqu'à démonstration du contraire. Il est employé depuis sept ans dans l'administration et on n'a jamais eu à lui adresser une observation. L'enquête a établi cependant qu'il avait, ces derniers temps, de pressants besoins d'argent et la correspondance saisie chez lui semble indiquer qu'il a eu au moins accidentellement des relations suspectes.

D'autres arrestations sont imminentes.

TRIPLE NOYADE AU CAP D'AIL. — Deux douaniers, François Polidori, vingt-cinq ans; Joseph Dobis, vingt-six ans, et le sous-brigadier Armand Fassi, trente-deux ans, veuf avec un enfant de cinq ans, et enfin un chauffeur d'automobile, Philémon Bessac, trente-six ans, au service de M. Souchet, demeurant villa des Olivettes, au cap d'Ail, près de Monaco, ayant joyeusement dîné samedi soir, voulurent effectuer une promenade en bateau. Les quatre amis se rendirent dans un petit port, et bien que la mer fût un peu houleuse, s'embarquèrent sur un bateau de plaisance, *Le Chott*, dont ils pouvaient disposer.

Tout à coup, par le travers du cap d'Ail, une vague très haute couvrit l'embarcation et la fit chavirer. Dobis vit couler sous ses yeux ses trois compagnons. Quant à lui, il se cramponna désespérément à la quille et appela au secours. Ce ne fut que deux heures plus tard que deux bateliers de Monaco entendirent les cris du malheureux et le prirent à leur bord.

Des recherches furent faites, dès que le jour parut, le long de la côte, pour retrouver les cadavres. On ne put repêcher que celui du chauffeur.

On découvrit également l'embarcation un peu plus tard.

INFORMATIONS DIVERSES

— On annonce le prochain mariage de :

M. Paul Chatin, avocat, fils du membre de l'Institut, avec Mlle Louise Rogelet.

M. Pierre Isaac, rédacteur au ministère de l'intérieur, fils de l'ancien sénateur, avec Mlle Louise Orsini, fille de l'ancien résident supérieur au Cambodge.

M. Léo Guesde, fils du député du Nord, avec Mlle Baduel.

M. Georges Dupré, graveur en médailles, avec Mlle Joséphine Velard.

— Mercredi se réunira, sous la présidence d'honneur du professeur Landouzy, un congrès de physiothérapie à la faculté de médecine. Pour tous renseignements s'adresser au docteur Delherm, 2, rue de la Bienfaisance.

— Les travaux de J.-A. Rivière, de Metchnikoff et de Lucas-Championnière sont concluants : pas de santé possible sans l'emploi, au printemps, de l'Eau de Rubinat-Llorach, le purgatif si réputé. Exiger l'écusson rouge sur étiquette jaune.

— Les balais en charbon graphitique Fabius Henrion 1907, pour dynamos et moteurs de traction sont pratiquement inusables et suppriment complètement l'usure du collecteur et les étincelles. Une garniture complète pour une dynamo est envoyée pour un essai gratuit de 3 mois, sur demande adressée : Fabius Henrion, Nancy.

TRIBUNAUX

Outrages en chaire. — Le curé de Penin (Pas-de-Calais), prévenu d'avoir outragé en chaire le maire de la commune, en disant que « dans une affiche apposée à la porte de l'église, et signée du premier magistrat de la commune, il avait relevé trois mensonges », est condamné à 16 fr. d'amende, avec le bénéfice de la loi de sursis, par le tribunal de Saint-Pol.

NÉCROLOGIE

On nous annonce la mort de M. Théophile Neuhaus, décédé à l'âge de soixante-huit ans en son domicile, 17 *bis*, rue La Boétie, à la suite d'une longue maladie.

Ses obsèques seront célébrées demain mardi 21 du courant, à dix heures très précises, en l'église Saint-Augustin.

On se réunira à la maison mortuaire.

La famille prie les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

On annonce la mort de M. Charles Roy, secrétaire général de la présidence du tribunal de commerce, chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques de M. Denéchau, évêque de Tulle, auront lieu jeudi matin à dix heures, sous la présidence de l'archevêque de Bourges, assisté des évêques de la province.

Conformément aux dernières volontés du défunt, il ne sera fait aucun discours. L'enterrement sera de 3e classe. Il n'y aura ni fleurs ni couronnes.

L'inhumation aura lieu à Tulle.

THÉATRES

Un nouveau règlement pour les théâtres

Les autorités compétentes préparent une nouvelle ordonnance concernant les théâtres, qui remplacera celle de 1898, et qui devra être mise en vigueur pour une période de dix ans, à dater du 1er septembre 1908.

La commission supérieure des théâtres avait divisé les nombreuses questions qui sollicitaient son examen en deux catégories : 1° l'incendie; 2° l'hygiène.

La première partie de ces études a été confiée à une sous-commission dont le rapporteur est M. Pray, architecte de la préfecture de police. La seconde partie, confiée également à une sous-commission, a pour rapporteur M. Henri Turot, conseiller municipal.

M. Henri Turot, dans le rapport que nous avons sous les yeux, a étudié principalement les questions suivantes : mesures d'hygiène, marchands de billets, précautions sanitaires pour le public et le personnel des théâtres, les chapeaux, le travail des enfants.

En ce qui concerne l'hygiène, le rapporteur, après avoir rappelé les règlements existants, propose quelques mesures nouvelles, celles-ci, par exemple :

Le sol des diverses parties des établissements sera nettoyé à fond au moins une fois par jour dans l'intervalle des répétitions et des représentations... Les murs et les plafonds seront l'objet de fréquents nettoyages; les enduits seront refaits toutes les fois qu'il sera nécessaire.

Cette disposition a pour but de remédier à une des causes d'insalubrité les plus évidentes dans les théâtres : la dispersion des poussières, véhicules de toutes les maladies. Dans la corporation des artistes musiciens, 30 pour 100 des décès sont dus à la tuberculose. Au théâtre de Toulon, des expériences ont été faites sur la nocivité des poussières recueillies : tous les cobayes auxquels le docteur Coreil en injectait mouraient dans les vingt-quatre heures.

Le rapporteur demande encore que les locaux des théâtres, concerts, etc., soient soumis après chaque répétition ou représentation à une ventilation énergique; qu'il soit interdit d'utiliser les dessous de scène comme vestiaire (habitude dangereuse au point de vue de l'incendie); qu'un vestiaire soit mis à la disposition du personnel; que le personnel ait également à sa disposition des water-closets en nombre suffisant et très propres; que les effets, perruques, etc., portés par les artistes, danseurs, danseuses, figurants, choristes, soient désinfectés au moins à chaque changement de titulaire.

Pour ce qui est des vestiaires du public, ils devront être installés de façon à ne pas gêner la circulation et à ne pas empiéter sur la largeur réglementaire des couloirs. Le tarif pour le dépôt des objets sera affiché aux abords de chaque vestiaire et seul le dépôt des parapluies mouillés sera obligatoire.

Sur la demande même de M. Mesureur, un article de la nouvelle ordonnance sera ainsi conçu : « L'exploitation d'une salle de spectacle ne peut avoir lieu qu'après réception par la commission supérieure des théâtres et justification de l'*acceptation par l'Assistance publique du mode de contrôle adopté pour la perception du prix d'entrée.* » D'autre part, le rapporteur demande que, dans la commission supérieure des théâtres, figure un représentant de chacun des syndicats suivants : médecins de théâtres, artistes musiciens, artistes lyriques, artistes dramatiques et choristes.

M. Turot aborde la question des marchands de billets, qu'il traite longuement, sous toutes ses faces. Il arrive, après une étude détaillée, à un certain nombre de conclusions et de propositions.

D'une part, il demande que le tarif du prix des places pour chaque représentation soit toujours indiqué très ostensiblement sur les affiches, en même temps que la composition des spectacles annoncés; il ne devra être fait aucune exception à cette règle, même en faveur des théâtres subventionnés. Une fois annoncé, le tarif de chaque représentation ne pourra être modifié par quiconque.

Pour ce qui est des marchands de billets, M. Turot propose la disposition suivante :

La vente et l'offre de billets ou contremarques ou le racolage ayant ce trafic pour objet sont interdits sur la voie publique. Des contraventions seront dressées contre tous marchands de billets ou agences théâtrales vendant des billets à un prix supérieur au tarif indiqué sur l'affiche.

M. Turot s'occupe aussi de la moralité des spectacles. Il montre que, la censure étant supprimée, toute œuvre dramatique ou lyrique peut être représentée sur un théâtre sans visa préalable. Mais le droit commun lui devient applicable et les infractions peuvent être réprimées par les lois en vigueur (loi de 1881, loi de 1898, Code pénal).

Il propose pour les cafés-concerts et music-halls une disposition ainsi conçue :

L'autorisation sera immédiatement retirée, sans préjudice des poursuites judiciaires qui seraient exercées, aux cafés-concerts et music-hall où seraient interprétés des chants, récitations, saynètes ou divertissements quelconques susceptibles de porter atteinte à la morale ou à l'ordre public, et où seraient produits des exercices dangereux constituant pour les artistes, acrobates, etc., un péril certain. Elle serait également retirée dans le cas où les musiciens d'orchestre ne seraient pas efficacement protégés contre l'atteinte de projectiles qui risqueraient de tomber sur eux en cours d'exercices divers.

Le rapporteur traite avec un soin spécial la question de l'emploi des enfants dans les théâtres. Il termine son exposé en proposant la disposition suivante :

Contrairement à l'article 8 de la loi du 2 novembre 1892, aucun enfant âgé de moins de treize ans ne pourra paraître sur la scène d'un théâtre sédentaire sans une autorisation spéciale délivrée par le ministère des beaux-arts. L'exhibition de ces enfants dans les cafés-concerts, music-halls et établissements similaires demeure formellement interdite.

Conformément à l'article 1er de la loi du 7 décembre 1874, il est interdit de faire exécuter sur une scène quelconque, sédentaire ou non, par un enfant de moins de seize ans, des tours de force périlleux et des exercices de dislocation.

Les théâtres d'acteurs enfants demeurent formellement prohibés.

M. Turot termine son très sérieux rapport par une question qui ne manque pas d'intérêt, et qui, de plus, est divertissante : celle des chapeaux de femmes.

Il dit qu'il faut « renoncer à la persuasion » et venir à bout des abus par les règlements. M. Turot serait assez disposé à proscrire absolument, comme M. Flaissières à Marseille, le port du chapeau à toutes les places d'orchestre et de galerie. Il se contente pour le moment des dispositions suivantes :

Il est défendu de troubler la représentation ou d'empêcher les spectateurs de voir et d'entendre le spectacle annoncé de quelque manière que ce soit.

Dans ce but, les directeurs pourront spécifier qu'à certaines places le port du chapeau est interdit aux dames.

En conséquence, à première réquisition d'un spectateur quelconque, le commissaire de police ou le garde de service devra exiger de toute personne dont le chapeau serait un obstacle à la vue de toute la scène, l'enlèvement dudit chapeau.

En cas de refus, le garde devra procéder à l'expulsion de la personne obstinée à conserver son chapeau, à moins qu'une place ne soit libre au dernier rang, là où nul n'en pourrait être gêné.

M. Turot exprime alors l'espoir qui suit : « Il paraît évident que quand de telles mesures auront été prises plusieurs fois de suite dans les différents théâtres, ces dames hésiteront à s'exposer de nouveau à de si désagréables interventions, et elles finiront bien, j'espère, par se rendre à l'évidence, surtout si leurs modistes arrivaient, ce qu'il faut pardessus tout souhaiter, à les convaincre qu'une gracieuse toque est mille fois plus seyante à un joli visage qu'un panache démesuré. » La question est là justement : la toque ou le panache? Ce serait l'occasion d'une de ces enquêtes, si graves, dont notre temps est coutumier et où serait réclamé immédiatement l'avis de Mlle Cécile Sorel. — *Ad. Ad.*

— Un journal allemand raconte que la perruque que Mme Sarah Bernhardt porte dans *la Courtisane de Corinthe* vient de Londres et qu'elle a coûté 2,000 francs; ce serait la perruque la plus chère qu'on ait établie jusqu'ici.

— Ce soir :

A l'Opéra, *Faust*, avec Mlle Henriquez, MM. Muratore et Gresse.

Au Gymnase, dernière représentation de *Mme Flirt*.

— Le théâtre Marigny prépare sa réouverture et la revue qui l'inaugure.

MM. Borney et Desprez ont engagé déjà Mlles de Landy et Davrigny, et M. Max Maurel.

— Le théâtre Méviston remet à vendredi soir son nouveau spectacle (répétition générale jeudi soir).

SPECTACLES DU LUNDI 20 AVRIL

THÉATRES

Opéra, 7 h. 3/4. — Faust.
Mercredi : Tannhæuser. — *Vendredi :* Le Prophète. — *Samedi :* Les Huguenots.
Français, 8 h. 1/2. — 1807. — Simone.
Mardi (matinée) : Marion Delorme; (soirée) : Il était une bergère; Simone. — *Mercredi :* Les Deux Hommes. — *Jeudi* (matinée) : Le Petit Hôtel; le Père Lebonnard; (soirée) : Il était une bergère; Simone. — *Vendredi :* L'Amour veille. — *Samedi :* Vincenette; Simone.
Opéra-Comique, 8 h. — Manon.
Mardi : Lakmé. — *Mercredi :* La Vie de bohème. — *Jeudi :* Le Jongleur de Notre-Dame; Galathée. — *Vendredi :* Werther. — *Samedi :* Carmen.
Odéon, 8 h. 3/4. — Vieil Heidelberg.
Mardi, jeudi : Vieil Heidelberg. — *Mercredi :* Les Revenants. — *Jeudi* (matinée) : Les Revenants. — *Vendredi :* L'Arlésienne.
Gymnase, 8 h. 3/4. — Madame Flirt.
Vaudeville, 9 h. — Un Divorce.
Variétés, relâche.
Renaissance, 8 h. 3/4. — La Femme nue.
Th. Sarah-Bernhardt, 8 h. 1/2. La Courtisane de Corinthe.
Gaîté-Lyrique, 8 h. 1/2. — Lucie de Lammermoor. — *Mardi :* Les Noces de Jeannette; le Barbier de Séville.
Th. Réjane, 8 h. 3/4. — Qui perd gagne.
Nouveautés, 8 h. 1/2. — Occupe-toi d'Amélie!
Porte-Saint-Martin, 8 h. 1/2. — Le Chevalier d'Eon.
Châtelet, 8 h. 1/2. — Les Pilules du Diable.
Th.-Antoine, 8 h. 1/4. — Sherlock Holmes.
Athénée, 8 h. 1/4. Par un jour de pluie. Le Boute en-train.
Palais-Royal, 8 h. 3/4. — La Poudre aux moineaux.
Ambigu, 8 h. 1/4. — Les Pierrots.
Bouffes-Parisiens, 8 h. 1/4. — Aux Bouffes, on pouffe!
Folies-Dram., 8 h. 1/2. — Un Coup de foudre.
Th. Molière, 8 h. 1/2. — Tip et Tap. — Nos Magistrats.
Cluny, 8 h. 1/2. — Cyprienne. — Qui qu'a vu Ninette?
Déjazet, 8 h. 1/2. Le Serment d'Yvonne. — Tire au flanc!
Th. des Arts, 8 h. 1/2. Le Bon Médecin. Le Grand soir.
Th. Mévisto, 8 h. 1/2. — Service d'été. — Miousic. — A la Noce. — L'Etranger. — La Vieille dame d'au-dessus.
Grand-Guignol, 9 h. — Le Cyprin. — Nuits du Hampton-Club. Bâtons dans les roues. L'Angoisse. Les Donadieu.
Trianon-Lyrique, 8 h. 1/2 — Rip. — *Mardi :* Les Huguenots.
ENGHIEN, 11 minutes de Paris, 152 trains par jour. — Etablissement thermal. — Casino. — Théâtre. Concert.
COMÉDIE ROYALE, 9 h. — CAPUCINES, 9 h.

SPECTACLES-CONCERTS

Folies-Bergère, 8 h. 1/2. — Revue des Folies-Bergère.
Olympia, 8 h. 1/2. — La Revue joyeuse.
Boîte à Fursy, 9 h. 1/2. — Lise Berty. — Fursy.
PARISIANA. — SCALA. — ELDORADO. — CASINO DE PARIS. — CIGALE. — MOULIN-ROUGE.

ATTRACTIONS

Grands Magasins Dufayel. — 2 h. 1/2 à 6 h. — Concert et cinématographe tous les jours, sauf le dimanche.
Nouveau-Cirque, 8 h. 1/2. — Villa à vendre. (Pantomime.)
Jardin d'Acclimatation. — Ouvert tous les jours.
Tr Eiffel, de 10 h. à la nuit. — Restaurant au 1er étage. — Théâtre. — Matinées dimanches et fêtes.
ALHAMBRA, 8 h. 1/2. — APOLLO, 8 h 1/2. — CIRQUE MÉDRANO, 8 h. 1/2. — MUSÉE GRÉVIN.

EXPOSITIONS

GRAND PALAIS, de 8 h. à 6 h. — Salon de la Société nationale des beaux-arts.
Cours-la-Reine, de 9 h. à 6 h. — Artistes indépendants.

LIBRAIRIE

Le Socialisme

c'est la mise en commun de tous les biens et l'asservissement de l'individu à la tyrannie de quelques démagogues.

M. Georges Manchez démontre en quelques pages très vivantes, parce qu'elles ont été écrites au fur et à mesure que se sont produites, en 1907, les diverses manifestations du parti socialiste, combien sont abominables ses théories d'antipatriotisme.

Il prouve que le socialisme est un moyen de surenchère et non une fin gouvernementale. M. Jaurès s'est montré impuissant à exposer son programme de la société future. L'auteur de la brochure dévoile une des causes de cette impuissance.

Il déplore aussi que les chefs du socialisme ne consacrent pas leur temps et leurs efforts à la lutte contre l'alcoolisme, au lieu d'entretenir la haine entre les citoyens d'un même pays.

M. Manchez oppose à la thèse des injustices sociales la réalité des inégalités naturelles, qui, suivant lui, deviennent des inégalités sociales.

Enfin, il rappelle aux classes aisées qu'elles ont des devoirs à l'égard de la classe pauvre.

Cette brochure de propagande est en vente au prix de 5 centimes, à la librairie du *Petit Journal*, 61, rue Lafayette, Paris.

SPORT

Courses d'Auteuil

La tempête qui soufflait hier matin, après s'être heureusement calmée pour le prix du Président, a repris de plus belle au moment où nos officiers se mettaient en selle pour disputer le steeple militaire et ne s'est apaisée qu'à la fin de la réunion. C'était vraiment dommage, car le programme était des plus intéressants et aurait certainement attiré une foule plus nombreuse encore que celle qui se pressait dans les diverses enceintes, si le ciel se fût montré plus clément. La recette aux entrées n'a été que de 108,000 fr., contre